

**Compte rendu du conseil d'école du lundi 24 mars à 18h00, école maternelle de
St-Romans**

Enseignantes : Mme BESCOND-OGIER (MS/GS), Mme BONNET (PS/MS/GS),
Mme GAITET (PS/MS/GS) Directrice

Parents d'élèves : Mmes CREACH, DE SOUSA, DUBUS, MARINIER, MOSCA, ROYO

Mairie :

M. CREACH, maire

Mme CHOURREAU, adjointe chargée des écoles

M. MICLO, adjoint chargé des écoles

Excusé(e)s :

Mme PATEL ,enseignante

Mme AGNES, enseignante TRS

M. BERTHIER, inspecteur de la circonscription

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur
- Les projets en cours
- Remplacement des ATSEM
- Points travaux-équipements
- Questions diverses

1 / Adoption du règlement intérieur

Lors du 1^{er} conseil d'école, l'adoption du règlement a été reportée en vue d'une révision par la DSDEN.

Le règlement départemental type sera effectif à la rentrée 2025. D'ici là, il reste inchangé.

Le règlement intérieur qui sera transmis aux parents, est adopté à l'unanimité des présents.

2/Projets

Musique :

Depuis février, Valérie Drouvin intervient en musique chaque semaine auprès de chaque classe.

Après les vacances de Pâques, les 3 classes seront regroupées pour former la chorale d'école.

Une représentation aura lieu le mardi 24 juin sous le préau de l'école. Elle sera reportée au mardi 1 juillet en cas de pluie.

Carnaval :

Mardi 11 mars, les 3 classes se sont réunies pour fêter Carnaval à l'école.

Matinée toujours très appréciée des enfants !

Festival du court métrage

Laëtitia et Pascaline, les bibliothécaires de Saint-Romans ont sélectionné des courts métrages adaptés à la maternelle et sont venues à l'école les projeter.

Les 3 classes étaient réunies pour une durée de 40 mn.

Rappel sorties à venir :

Musée de peinture de Valence :

La classe de PS/MS de Mme Bescond-Ogier : jeudi matin 17 Avril.

Les classes de Mmes Bonnet et Gaitet : vendredi 9 mai.

Château de l'Arthaudière

Sortie à la journée : mardi 27 mai.

3/ Remplacement des ATSEM

Les enseignantes signalent que les remplacements des ATSEM sont très compliqués.

En ce moment, 1 ATSEM est absente pour plusieurs semaines et une autre est absente ponctuellement.

Quand 2 ATSEM sont absentes, une seule est remplacée le matin.

Sauf le lundi matin où l'ATSEM remplaçante arrive à 10h.

Jusqu'à 10h, il n'y a donc qu'une ATSEM pour les 3 classes.

Ces remplacements partiels impactent l'organisation des 3 classes et l'accompagnement des élèves.

Les enseignantes alertent la mairie sur la surcharge de travail pour les ATSEM lorsque l'une d'entre elles est absente et non-remplacée.

Les enseignantes déplorent :

-que Karine ne soit pas remplacée à temps complet alors que son absence est prévue depuis longtemps et pour plusieurs semaines.

-que les remplaçants(es) se succèdent depuis plusieurs années et que le plus souvent ils-elles n'ont aucune expérience en tant qu'ATSEM

La mairie répond qu'elle demande au personnel de cantine de remplacer les ATSEM en fonction de leur disponibilité.

Les enseignantes aimeraient que les nouvelles recrues passent quelques jours en observation aux côtés des ATSEM en service.

La mairie doit délibérer en conseil municipal la proposition.

4/ Aménagements et achats

- Pb avec les stores

Les baies et stores vont être changés. La date n'est pas encore fixée.

- Pb avec les serrures

Les employés vont s'en occuper.

- Point sur le chauffage

- Ventilation dans les classes toujours très bruyante

La mairie va installer un minuteur pour arrêter la ventilation pendant la sieste.

- Nettoyer les panneaux d'affichage

5/ Questions diverses

Des parents signalent qu'il y a des déjections canines près de l'école.

La mairie va demander aux employés municipaux de faire un passage régulier.

Levée de séance 19h30

Le compte-rendu a été rédigé par l'équipe enseignante